

Bruxelles, le 1 juin 2016

Chers Partenaires du PFBC,

C'est un plaisir pour moi de vous écrire en ma qualité de Facilitateur du PFBC au nom de l'Union européenne pour la période allant jusqu'à fin 2017.

Je suis un responsable de la Commission Européenne actuellement Conseiller Principal pour la Définition des Politiques à la Direction générale de la Coopération Internationale et du Développement. Tout au long de ma carrière professionnelle, j'ai travaillé dans le domaine de la coopération au développement sous plusieurs casquettes et notamment en tant que Directeur de la Commission Européenne pour l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, l'Océan Indien et le Pacifique, et je suis honoré de me voir confier l'important rôle de Facilitateur du PFBC. Dans ma mission, je serai assisté par mon adjoint, M. Maxime Nzita Nganga di Mavambu, basé à Yaoundé, et notre Équipe de la Facilitation (Pièce jointe 1).

Vous trouverez en pièce jointe la FEUILLE DE ROUTE DE LA FACILITATION DE L'UNION EUROPEENNE (Pièce jointe 2), qui énonce les objectifs et les principales actions connexes que notre Facilitation envisage de mener au cours de son mandat.

L'objectif primordial de notre effort consistera à renforcer et à développer le PFBC, afin de sauvegarder sa pertinence et d'accroître son impact et sa durabilité. Nous considérons qu'il s'agit d'une nécessité qui permettra au le Partenariat de continuer à promouvoir de manière efficace les objectifs clés énoncés dans **la Déclaration de Yaoundé de 1999** et rendus opérationnels par **le Traité instituant la COMIFAC de 2005** relatif à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Pour atteindre les meilleurs résultats nous poursuivrons, d'une part, un ensemble d'objectifs visant à **promouvoir une interaction et une coopération plus efficaces au sein du PFBC** et, d'autre part, nous assurerons la promotion d'un ensemble d'objectifs thématiques avec un accent particulier sur **certains défis de plus en plus importants pour les forêts du Bassin du Congo**, comme notamment le braconnage et le trafic des espèces sauvages, l'impact des secteurs non forestiers et des décisions d'utilisation des terres y relatives, le développement économique durable des communautés locales et la lutte contre les changements climatiques.

Le document ci-joint reflète notre planification actuelle. Cependant, tout au long de la période de la Facilitation de l' Union européenne, nous allons maintenir une approche flexible et dynamique, et serons prêts à ajuster notre stratégie sur la base de l'expérience, afin de promouvoir notre objectif primordial le plus efficacement possible.

L'un des objectifs clés de notre facilitation est de renforcer le Partenariat en créant **une structure axée sur les résultats à travers la création d'un Conseil du PFBC composé des représentants des groupes des principales catégories de partenaires du PFBC**, comme décrit plus en détail dans le document ci-joint intitulé PROPOSITIONS DE LA FACILITATION DE L'UNION EUROPEENNE POUR UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE DU PFBC (Pièce jointe 2). Nous ferons un suivi à un stade ultérieur avec des spécifications plus détaillées sur des points particuliers. Cependant, l'essentiel de la réforme que nous proposons est couvert dans ce document.

Notre but en présentant ces propositions est de renforcer la communication, l'interaction et le dialogue politique au sein du Partenariat, tout en préservant le rôle établi et les arrangements en vue des réunions annuelles des Parties du PFBC. Nous considérons que ces étapes sont nécessaires pour une facilitation efficace à l'avenir. Ce renforcement des structures du PFBC devra également se traduire par une actualisation du Cadre de Coopération du PFBC, que nous avons l'intention de proposer à un stade ultérieur.

Une version préliminaire de ce document a été discutée lors d'une réunion de travail organisée à Kinshasa le 11 mai dernier par notre facilitation. Nous avons convié à cette réunion quelques acteurs de chaque catégorie principale de partenaires du PFBC. Comme vous pouvez le voir dans le bref COMPTE-RENDU de cette discussion (Pièce jointe 3), nos propositions ont été largement soutenues par les participants. Cependant et comme prévu, un certain nombre de points spécifiques et très pertinents ont été relevés sur les projets de propositions, que nous avons essayé de prendre en compte dans le document révisé joint à la présente lettre.

Un élément clé de nos propositions est la **création de «collèges»** correspondant aux principales catégories de partenaires du PFBC. Lors de la réunion de Kinshasa, nous avons demandé aux participants de nouer des contacts avec leurs pairs respectifs dans chaque catégorie de partenaires pour lancer la formation de leurs collèges respectifs. Dans chaque collège, il sera particulièrement important de discuter et de convenir des modalités de travail (procédures d'échange d'informations et de formation d'opinions collectives, etc.) et de la représentation des collèges au Conseil du PFBC (deux sièges au Conseil disponibles pour chaque collège). Dans ce contexte, je dois préciser que seuls les membres du PFBC seront inclus dans les collèges et seront donc en mesure d'influencer le travail du Conseil du PFBC. Nous avons besoin de trouver un accord en temps opportun tout au moins sur les arrangements provisoires au sein de chaque collège pour que le Conseil du PFBC puisse commencer à travailler d'une manière significative.

Mettre ce processus en marche est une priorité essentielle à court terme pour notre facilitation. J'espère que vous partagez notre évaluation selon laquelle investir dans la mise en place de ces collèges est une étape utile et importante pour le renforcement de notre Partenariat. J'en appelle par conséquent au soutien de tous en faveur de cette initiative. L'équipe de la Facilitation de l'Union européenne est prête à soutenir ce travail, mais il est très clair pour nous que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de renforcement de la gouvernance du PFBC seulement s'il existe une adhésion suffisamment forte de tous les partenaires du PFBC permettant une interaction suffisamment dynamique au sein de chaque collège respectif.

Pour votre information, je joins une CONTRIBUTION ÉCRITE DU COLLEGE DES BAILLEURS DU PFBC (Annexe 4), que j'ai reçue. Je crois qu'il s'agit d'un bon exemple de coopération au niveau collégial et envisage la possibilité de partager des contributions similaires provenant d'autres collèges à un stade ultérieur.

Maintenant, dans la perspective des événements clés du PFBC à venir, je suis heureux d'annoncer que nous avons l'intention d'organiser **la 16ième Réunion des Parties du 17 au 21 octobre 2016 à Kigali**. Nous espérons être en mesure de confirmer le lieu et les dates dès que nous aurons terminé les consultations nécessaires avec les autorités rwandaises.

Afin de préparer cette réunion et comme d'habitude, nous allons dans un futur proche procéder au lancement des travaux au niveau technique. De plus amples informations vous seront communiquées sur cet événement plus tard, au fur et à mesure que notre planification se précisera.

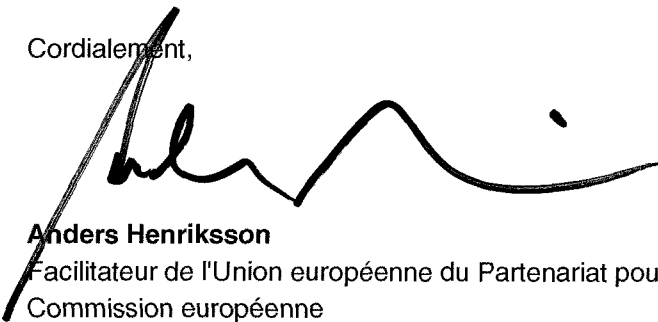
Notre ambition est également de tenir une première réunion constitutive du Conseil du PFBC en marge de la Réunion des Parties à Kigali. Cela suppose, toutefois, que nous ayons été en mesure de constater des progrès suffisants dans la formation des collègues qui constitueront la base pour le Conseil.

Enfin, je suis heureux d'accueillir deux **nouveaux membres** du PFBC, à savoir **Rainforest Foundation Royaume-Uni** et le **Réseau des Parcs Africains**.

Pour terminer, mes collègues de l'Equipe de la Facilitation de l'Union européenne et moi-même avons hâte de travailler avec vous tous sur cette entreprise commune, qui constitue un effort de collaboration internationale majeur.

Je suis impatient de vous rencontrer tous.

Cordialement,



**Anders Henriksson**

Facilitateur de l'Union européenne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo  
Commission européenne  
Bruxelles, Belgique

Pièces jointes:

- (1) PFBC: Equipe de la Facilitation de l' Union européenne 2016-2017
- (2) PFBC: Feuille de route 2016-2017 de la Facilitation de l' Union européenne
- (3) Propositions de la Facilitation de l'Union européenne pour le renforcement de la gouvernance du PFBC
- (4) Compte-rendu de la réunion de travail du 11 mai 2016 à Kinshasa
- (5) Contribution du Collège des Bailleurs du PFBC